près de 50 p. c. du passif envers le public, la position de la banque est très forte et lui permet d'envisager avec les espérances les plus brillantes de retour à des temps mellleurs pour le commerce et l'industrie.

La Banque des Marchands est une de nos meilleures institutions financières, solidement établie et jouissant à bon droit de la confiance du public. Elle a un capital payé de \$6,000,000 et un Fonds de Réserve de \$4,000,000; son bureau de direction est composé, comme on le verra dans le rapport d'autre part, d'hommes bien connus pour la haute position qu'ils occupent individuellement dans la finance, l'industrie et le commerce.

Le gérant général, M. E. F. Hebden, est également honorablement connu et on peut dire de lui qu'il remplit avec succès la lourde tâcne qui lui incombe dans l'exercice de ses hautes fonctions.

## BILLETS DE BANQUE SANS VALEUR

On écrit ce qui suit de Sherbrooke, à la date du 14 décembre:

La semaine derniere, il a été présenté à la Banque des Townships de l'Est, de Marbleton, un billet de "La Banque Nationale de Haïti". Ce billet a été envoyé à Sherbrooke et est entre les mains de M. B. A. Dugal, gérant de La Banque Nationale.

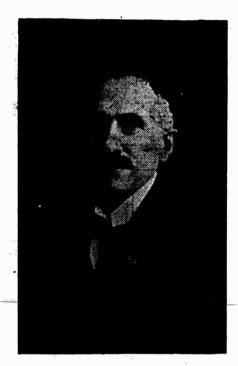
Le danger de ce billet de banque est sa parfaite ressemblance avec les billets de La Banque Nationale de cette province. Ce n'est pas un billet contrefait; il a été imprimé par la American Bank Note Company et évidemment pour le gouvernement Haïtien.

Ce gouvernement a été récemment renversé et le président, dont el portrait paraît sur le billet de banque a été déposé. Ceci, bien entendu, ne peut pas détruire la valeur du billet de la banque nationale de ce pays; mais le billet présenté à Marbleton ne porte aucune signature. Il n'a donc aucune valeur, car il devrait être revêtu des signatures du président, de l'agent du gouvernement et du caissier principal. Il paraîtrait qu'à une certaine époque, une quantité de billets de banque Haïtiens a été volée et qu'on s'efforce en ce moment de les faire passer. La province de Québec, avec sa Banque Nationale, serait un champ favorable à cette opération. Le public fera bien d'examiner tous les billets de banque avant de les accepter.

Ayez toujours en stock un bon approvisionnement d'Huile Médicinale Sasso, et offrez-en à vos clients comme tonique, calmant et remède pour la guérison de nombreuses affections. Voyez à ce sujet l'annonce de Museo Commerciale Italiano, importateurs de cette huile médicinale, 43 rue St-Antoine, Montréal.

## ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSO-CIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU DOMINION

Samedi dernier, 12 décembre, a gu lieu l'assemblée générale annuelle des Membres de la Dominion Commercial Tra-



M. S. J. Mathewson,
Elu président de la Dominion Travelers'
Association.

vellers' Association. Une centaine de membres environ assistaient à l'assemblée. Occupaient la plate-forme: MM.



Louis Decelles,

Représentant de M. D. McCall, Ltd., mis
en nomination pour directeur de la

Dominion Travellers' Association.

W. J. Egan, président; S. J. Mathewson. vice-président; Maxwell Murdock, trésorier; E. D. Marceau, Hon. J. D. Rolland, Echevin Robinson, J. S. N. Dougall, L. W. Anderson, A. L. Friedman, E. Duckett, Jas. Robertson, E. E. Guilbert, A. J. Brown et H. W. Wadsworth, secrétaire.

En ouvrant la séance M. W. J. Egan, président, déclara que durant l'année, l'Association avait pu augmenter son fonds de réserve plus qu'elle ne l'avait jamais fait antérieurement. Le nombre des membres est de 6,194, soit un gain net de 101 pour l'année. Le surplus net a été de \$21,935.86, il a été reporté au compte de capital qui présente actuellement un chiffre de \$315,732.14.

Les réclamations après décès ont été de 56 au lieu de 62 l'année précédente. l'âge moyen des décédés a été de 47 ans et la durée moyenne de leur affiliation à l'Association, de 16 ans et demi.



M. Herbert M. Levine
Gérant de la Montreal Shirt & Overail
Co. Ltd.

Il a été fait rapport que le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard avait décidé d'abolir la taxe sur les voyageurs de commerce qui avait été un obstacle aux affaires.

Un amendement proposé aux règlements dans le but de permettre aux femmes de devenir membres actifs de l'Association a été rejeté après discussion.

M. S. Woods suggéra que dans le cas des voyageurs à commission, la commission devrait être considérée et prendre rang comme salaire. Le président déclara que la question était assez importante pour être examinée spécialement par le bureau et un ancien président de l'Association, M. E. D. Marceau, proposa de porter également cette question devant la Chambre de commerce dont il est membre.

Le président Egan présenta ses remerciments pour l'honneur qui lui avait été